

LA SESSION

M. Bourassa a donc parlé au pays en parlant à la Chambre. On l'a écouté comme un homme qui parle bien et qui porte quelque chose sur le coeur, depuis longtemps.

Il répondait au ministre de la justice, M. Aylesworth, homme de haute situation légale, que semblent émouvoir médiocrement les menus incidents de la vie politique. Il refusa de tirer le glaive dont le Roi l'a ceint, pour se mesurer avec son irrépressible adversaire.

M. Aylesworth avait attaqué sur l'arène électorale, en face des électeurs de North-Bruce, M. Bourassa voulut l'entraîner sur le champ législatif. Le ministre refusa la rencontre, jugeant que les Chambres ne suffiraient jamais à vider les querelles de hustings et qu'elles avaient autre chose à faire qu'à soulever des questions qui ne se rapportent pas à la politique du pays, mais simplement à l'amour-propre particulier qui reste toujours d'ordre secondaire, tout vaste et tout légitime qu'il peut être, dans la personne d'un ministre ou d'un simple député.

On trouvera dans le pays que M. Aylesworth n'a pas tort, quoiqu'il nous ait privé d'une passe-d'armes à deux, qui promettait de faire les délices des amateurs de combats singuliers.

M. Armand Lavergne, le jeune et vigoureux bras droit de M. Bourassa, va poser une question à M. Aylesworth sur ses propos de North-Bruce, et sur les intentions intimes qu'il y a mises. C'est aller un peu loin et pousser l'indiscrétion au delà des limites, d'autant que la Chambre a bien droit de rejeter de ses débats toutes les matières extra-parlementaires qui ne mettent pas en cause la politique du gouvernement.

* * *

Une simple discussion, entre deux députés, fussent-ils de toute magnitude, fussent-ils plus grands encore s'il se peut, que MM. Aylesworth et Bourassa, ne peut prendre, d'après la pratique des règles parlementaires — et c'est tant mieux — les proportions d'une question d'Etat. C'est tout malheur pour le bon public qui n'aime que les corps à corps, mais enfin, c'est ça.

Comme, d'ailleurs, M. Bourassa n'est pas un oublieux, il saura ramener une si grave question sur l'arène de la Chambre, car qu'on le sache bien, il s'agit d'une offense personnelle portée à la loyauté de M. Bourassa et ce genre d'offenses ne se pardonne pas, ni dans le monde politique, ni dans l'autre. Les amateurs peuvent donc se rassurer : ils trouveront leur compte, un jour ou l'autre, sur le parquet de la Chambre ou ailleurs.

* * *

Mais qu'a dit M. Bourassa au pays? Un peu, beaucoup ce que tout le monde attendait : qu'il n'a pas trahi son parti, ni ses amis, ni son pays dans ses luttes contre l'impérialisme militaire, dans son opposition à l'envoi des contingents, dans ses dénonciations des lois organiques des deux nouvelles provinces, dans son hostilité à la loi du dimanche.

Nous sommes tous assez d'accord sur ce point, et ce n'est pas de ces quasi délits aux yeux d'un parti, que M. Aylesworth a accusé le député de Labelle.

* * *

Il est assez difficile d'appartenir en même temps à un parti et de n'en être pas. C'est pour son manque de logique en action qu'on recherche, il nous semble, M. Bourassa. Mais cette conduite n'est pas nouvelle : en 1900, M. Bourassa combattait énergiquement le cabinet sur l'envoi des contingents en Afrique du Sud : il se portait cependant candidat du gouvernement à Labelle et y était élu d'emblée. Aucun ministre ne l'a dénoncé pour cela!

Y aurait-il quelque chose de plus grave aujourd'hui qu'on nous cacherait, pour que M. Bourassa soit dénoncé par un ministre et retranché du nombre des fidèles! Dans ce cas, la scission est complète, voulue, délibérée et pourquoi tant d'efforts pour se réclamer d'une allégeance qu'il a lui-même brisée!

S'il est si beau d'être indépendant, libre de tout lien de parti, qu'on le soit, grand Dieu! et qu'on ne se plaigne pas de ceux qui vous le reprochent.

* * *

L'adhésion à un parti n'est pas un acte de mariage intangible, indissoluble. Nous connaissons de fort grands hommes de ce pays et d'ailleurs, qui ont changé de partis aussi sou-

vent que l'évolution politique ou économique du pays le leur conseillait. Ils n'ont pas été marqués du fer de la trahison pour cela.

Mais cesser d'être d'un parti, s'en réclamer tout de même et se défendre "unguibus et rostro" contre qui vous accuse de n'en être pas, c'est différent.

* * *

Le sens pratique des Anglais ne tolère pas de telles attitudes et, chose bien curieuse, autant il admet l'indépendance de l'opinion religieuse et de la petite chapelle à côté d'autant de petites chapelles que l'on voudra, autant il exige deux partis politiques et pas plus à la base et comme principe de tout bon gouvernement : le parti de l'action et le parti de la critique.

M. Bourassa est resté libéral fidèle et ce sont ses critiques qui ne le sont plus! Qui décidera entre lui et eux? Que de réformateurs, indépendants de toute règle, ambitieux et, au début, amis du mieux l'ennemi du bien, a-t-on dit, ont passé par là et sont restés sur le carreau.

C'est Cormenin qui a dit : "Un ministre qui est toujours à parler de sa probité, donne à croire qu'il est un fripon; de sa vigilance, qu'il est un paresseux; de sa reconnaissance qu'il est un ingrat; de son courage qu'il est un lâche."

M. Bourassa a trop de valeur pour jouer un rôle interlope, mais il ferait aussi bien de ne pas tant insister sur sa loyauté, ou mieux sur ses loyautés. Il serait malheureux que l'on finit par en douter.

* * *

L'honorable M. Fielding a déposé son projet de loi sur le nouveau tarif, résultante du travail de la commission spéciale qui vient de faire rapport sur ce grave sujet.

Le nouveau tarif n'est pas ce qu'on peut appeler un tarif tranché de protection ou de libre-échange : les outranciers de l'une et de l'autre de ces doctrines économiques — ne valant rien d'ailleurs dans la pratique — pourront être déçus. Mais les hommes d'affaires, généralement, seront satisfaits. Il y a là de quoi mettre sous la dent des industriels, des producteurs de cérales, des éleveurs, etc.

* * *

La consécration de ce tarif, divisé en catégories qui reconnaissent les nations les plus favorisées et les nations moins favorisées, implique le droit, exclusif de toute immixtion de la métropole, de négocier et de conclure nos traités de commerce et, indirectement, comprend la nécessité de la représentation commerciale du Canada auprès des pouvoirs étrangers.

Pour nous, c'est le trait le plus saillant qui ressort de la politique du gouvernement. Notre Parlement, soucieux de préparer l'avenir d'un grand pays et de faire l'apprentissage de son indépendance politique, ne manquera pas de souligner la signification qui s'attache à cette affirmation nouvelle de notre indépendance absolue dans la gouverne de nos intérêts économiques.

* * *

M. Monk, dont on ne cesse d'admirer la vigilance et la judicieuse initiative dans toutes les questions de progrès et de bien-être qui peuvent se soulever dans le pays, mais tout particulièrement dans l'île et la ville de Montréal, a questionné le gouvernement sur ce qu'il entend faire du vieux canal de Beauharnois.

Sir Wilfrid Laurier n'a pas été lent à saisir l'occasion de repousser les accusations portées contre lui et à enregistrer une déclaration ministérielle, qui frappe un coup droit au monopole de la Montreal Heat, Light and Power, de Montréal.

Les énergies hydrauliques que le canal peut développer sont offertes à la cité de Montréal pour la défendre contre l'exploitation dont elle est la victime de la part du Trust.

Nous n'avons jamais vu, ni à Québec, ni à Ottawa, une condamnation aussi vigoureuse de la conduite de nos exploiters.

Une à une, toutes les sources d'énergies hydrauliques ont été achetées par la puissante syndication des grandes compagnies de transports et d'éclairage de Montréal. Il n'y a pas trois mois que, masquée sous un voile à moitié transparent, elle voulait mettre la main sur le canal de Beauharnois. Il n'en fut rien heureusement, et Montréal, s'il le veut, si déjà ses gouvernants ne jouent pas dans le jeu de la grande accapareuse, peut voir luire le jour de sa délivrance.

Les manoeuvres des Trusts ont tout sali de-

puis près de dix ans, en voulant maîtriser les grands services de Montréal et de 100 milles alentour. Elles ont souillé notre Législature, elles ont hypnotisé notre Conseil de Ville, elles ont emprisonné la liberté des citoyens, supprimé toute tentative de libération par l'effort de la compétition.

Sir Wilfrid présente à Montréal la clef de sa délivrance. Va-t-elle briser ses chaînes et recouvrer enfin sa liberté d'action, de gouvernement?

Nous allons bien voir.

* * *

La lutte contre les monopoles, gouvernements d'autant plus à craindre dans un gouvernement, qu'ils agissent dans l'ombre, par les moyens les plus funestes, parce qu'ils sont occultes, a fait la principale plate-forme d'un grand parti politique aux États-Unis. Pourquoi enfin n'en serait-il pas ainsi chez nous? Le mal n'a-t-il pas causé assez de ravages? Dans tous les cas, l'action énergique de Sir Wilfrid aura l'approbation sans réserve de tous les citoyens qui veulent être gouvernés par les voies publiques et légitimes de gouvernement qu'ils se sont données et par rien autre.

E. Bantel

PROPOS DE MONTREALAIS

Nous avons déjà signalé le beau geste de M. Lavallée, quand il découvrit pour la bonne ville de Montréal, le secret de lui trouver autant de millions qu'elle en voudrait sans aller les quémander à l'Assemblée des grimaceux de Québec.

Il s'agissait tout bonnement de porter haut l'évaluation de nos propriétés et de faire monter aussi haut, l'échelle à la contribution municipale.

Nous n'avons pas entendu parler de la découverte depuis quelque temps. On a répété alors que l'idée, peu réconfortante pour le contribuable, n'était qu'un truc pour sauver les P'tits Chars et le Pouvoir qui fait tout marcher, M. Lavallée étant bien décidé à ce qu'on ne touche pas à ces mignons charmants parmi toutes les créatures de Montréal. Par malheur, la mèche semble éventée. Il faut trouver autre chose pour charmer les Montréalais et leur clore le bec.

Et quoi! M. Lavallée, fertile en stratagèmes à l'égal de l'ancien Ulysse, ne vient-il pas de découvrir en plein Montréal une forêt vaste et vierge, auprès de laquelle la forêt enchantée de Tasso ne serait qu'un bosquet.

Déjà le grand parc est percé de larges avenues, d'allées incomparables où piaffent, sur le sable fin, les purs sangs de nos magnats et des magnats venus de loin à ce rendez-vous de tous les luxes, de toutes les élégances.

On salue le Haussman de l'Amérique, et M. Lavallée rend avec grâce le salut milliardaire.

Mais le futur bois, ou plutôt l'immense forêt qu'on dirait taillée dans les profondeurs les plus reculées du domaine de l'honorable M. Turgeon, n'est pas encore l'apanage de Montréal. Vite il faut en aller voir les propriétaires par titres légaux et inattaquables.

On part en délégation plus promptement que la patrouille montée et infiniment plus rapide que les sergos à pied, pour demander ce qu'ils en pensent aux Messieurs de Saint-Sulpice!

La délégation n'était pas de retour, aux dernières nouvelles.

Mais à l'Hôtel de Ville on n'allait pas attendre les appoints de la délégation, ni les raisons des Messieurs de Saint-Sulpice, on discutait ferme le nom qu'il faudrait donner au parc de l'avenir.

M. Robitaille, Clément jusque dans ses sirops, avait bien son kiosque qu'on a baptisé de son nom, faute de plus grand dans l'histoire de Mont-Royal; pourquoi M. Lavallée ne donnerait-il pas le sien à la création de bois sortie toute feuillue de son cerveau?

Par malheur, un collègue, jaloux et petit, prononça le nom de Bois de Boulogne; un autre, fils de la perfide Albion, dit tout haut : "Pourquoi pas Hyde Park? Montréal n'est-il pas plein de Hydes et de Parks."

Tout cela est bien un peu prétentieux; pendant que modeste comme la violette et frais comme le lys serait "Bois de la vallée."

JEAN REJOUL.